

|  |
| --- |
| **Marché n°2025-021 :**  **Travaux d’aménagements intérieurs du bâtiment B13- IECB** |
|  |
| **Cadre de mémoire technique** |

PREAMBULE

L’objectif est de conduire et guider les entreprises dans l’élaboration de leur réponse à la consultation, de manière à faciliter ultérieurement l’examen et la comparaison des offres.

🖐 Ce document doit obligatoirement être complété par le candidat. Merci de respecter le présent cadre. Tout document (hors justificatifs type CV) autre ne sera pas pris en compte.

aTTENDU N° 1 : Qualité des moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier et les moyens mis en œuvre pour assurer la santé et la sécurité sur le chantier/20 points

**La présentation doit indiquer :**

1. La cohérence des moyens humains (effectif, qualifications, organigramme chantier) et matériels affectés au chantier, au regard des travaux à exécuter par phases et types de tâches.
2. Les moyens mis en œuvre pour garantir la santé, la sécurité du chantier et la protection des travailleurs.
3. Les qualifications et les expériences des intervenants dans le domaine du CVC.

Réponse du candidat :

Attendu N° 2 : Qualité de la méthodologie des TRAVAUX /15 points

**La présentation doit indiquer :**

1. La méthodologie générale et détaillée dédiée au chantier en indiquant le planning détaillé, le respect du délai imparti présenté au DCE et les contraintes associées ainsi que la qualité et cohérence des moyens techniques dédiés au chantier.
2. La cohérence du phasage et des délais proposés, au regard des travaux à exécuter, de la prise en compte du contexte de l’opération par phases et types d’interventions.
3. La qualité des matériaux et fiches techniques des matériels proposés.

Réponse du candidat :

attendu n°3 : pertinence des propositions en matiere de developpement durable/5 points

**La présentation doit comprendre des propositions sur les points suivants :**

1. La gestion des nuisances notamment :
   * Le traitement des nuisances (*sonores, émanations de poussière, fumées*) et les moyens de les réduire.
   * Le principe de coordination des entreprises dans le cadre d’un chantier à faibles nuisances.
   * La description des protections mises en œuvre afin de préserver les abords du chantier ainsi que des mesures pour réduire les nuisances. (Poussières, communications aux riverains, protection des flux piétons, balisage/barriérage…)
   * Tri et gestion des déchets du chantier.
2. Le choix des solutions techniques notamment :
   * L’emploi de matériaux à faible impact environnemental (*bas carbone, biosourcées, nouveaux matériaux, etc.*).
   * L’emploi de méthodes de construction/réparation limitant l’empreinte écologique.
3. Prise en compte des aspects environnementaux pour :
   * La préservation de l’environnement local (végétalisation, perméabilité des sols).
   * Le traitement et la valorisation des déchets.
   * Le principe de réduction à la source.

Réponse du candidat :